

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
23 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt trois mai, à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à huit clos, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur **Jean-Paul ANGLADE**, le plus âgé des conseillers municipaux.

PRÉSENTS :

M. Thierry SEGURA, M.Jean-Paul ANGLADE, Mme Fabienne COLIN-FAURE, M.Philippe BARRAULT, Mme DECHELLE, M.Grégory THIBAUD, M.Daniel MATHE, Mme Pascale BACQUET, M.Pierre de MONTALEMBERT et Mme Marie CORNET-VERNET

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Oriane PODEVIN représentée par M.Thierry SEGURA

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11

Date de convocation : 18/05/2020
Date d'Affichage : 18/05/2020

ORDRE DU JOUR

- 1. Election du Maire**
- 2. Détermination du nombre d'adjoints,**
- 3. Election des adjoints**
- 4. Election d'un conseiller municipal délégué**
- 5. Délégations données au Maire et au 1^{er} adjoint**
- 6. Vote des indemnités**

Désignation du secrétaire de séance

M. Grégory THIBAUD est désigné Secrétaire de Séance.

Désignation de deux assesseurs :

Mme Marie CORNET-VERNET et M.Philippe BARRAULT



Election du Maire

M.Jean-Paul ANGLADE prend la parole en souhaitant bien venue aux conseillers municipaux et rappelle les conditions des élections 2020, des Maires, suite aux mesures sanitaires liées au Covid-19.

M.Jean-Paul ANGLADE demande qui, dans l'assemblée, souhaite se présenter comme Maire de la commune de Boissettes.

M.Thierry SEGURA, est le seul à se proposer Maire.

Ainsi le vote peut avoir lieu. M.Thierry SEGURA remporte 11 voix sur 11 scrutins exprimés ; il est donc élu Maire . Il remercie l'assemblée et expose les points d'attention en vue du bon fonctionnement de son mandat. (.....)

Il procède à la lecture de Charte de l'Elu local (art L2121_7 du CGCT).

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire, présente une proposition du nombre d'adjoints d'un total de 3. Il est voté, à main levée, le nombre de 3 adjoints, à l'unanimité.

Election des adjoints

En premier lieu Monsieur le Maire propos M.Jean-Paul ANGLADE pour 1^{er} adjoint. Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le conseil municipal approuve à 10 voix sur 11 scrutins exprimés, dont 1 bulletin blanc.

En deuxième lieu Monsieur le Maire propose M.Philippe BARRAULT. Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le conseil municipal approuve à 11 voix sur 11 scrutins exprimés.

En troisième lieu, Monsieur le Maire propose M.Grégory THIBAUD. Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le conseil municipal approuve à 11 voix sur 11 scrutins exprimés.

Election d'un conseiller municipal délégué

Monsieur le Maire, Thierry SEGURA, propose M.Daniel MATHE comme conseiller délégué aux finances et au budget ; en mettant en évidence le caractère important de cette fonction. Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le conseil municipal approuve à 11 voix sur 11 scrutins exprimés.

Délégations données au Maire et au 1^{er} adjoint

Comme le rappelle la délibération sur ce chapitre, et ses 29 points de délégations, le conseil municipal vote à main levée et à l'unanimité des délégations exprimées.

Vote des indemnités du Maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué

Suite à l'exposé du calcul des indemnités par Monsieur le Maire (suivant tableau joint à la délibération concernée) il est voté à l'unanimité, à main levée, l'attribution des taux énoncés pour : M.Thierry SEGURA, Maire de Boissettes ; pour M.Jean-Paul ANGLADE 1^{er} adjoint, pour M.Philippe BARRAULT 2^e adjoint, en charge de l'environnement et de la sécurité, pour M.Grégory THIAUD, 3^e adjoint, en charge de l'urbanisme et pour M.Daniel MATHE, conseiller municipal délégué aux finances et au budget.

Présentation de la secrétaire de Mairie : Madame Adeline PHILIPPE ayant pris son poste le 4 mai 2020.

Prochain Conseil Municipal :